



L'Etat reconnaissant envers ses enseignants !

Voici le témoignage de notre collègue enseignant dans l'académie de Versailles et qui vient de se voir refuser le renouvellement de son titre de séjour, malgré 8 ans de bons et loyaux services à l'éducation nationale... Blocage administratif et/ou politique absurde qui prive les élèves et les équipes enseignantes de la présence d'Abdoul, il a un contrat signé depuis le 1^{er} septembre et le rectorat de Versailles s'est engagé à le réemployer dès qu'il aurait réussi à obtenir le titre de séjour qui lui est dû. Alors une seule solution : la régularisation !

Je suis officiellement en poste en qualité de professeur d'anglais au LPO Jules Verne de Cergy depuis la rentrée (cf. contrat rectorat de Versailles), je n'ai, à ce jour, pas pu dispenser le moindre cours, pour défaut de titre de séjour . En effet, un courrier de la préfecture de Seine Saint-Denis, daté du 30 juin, fait état du refus de renouvellement de mon titre de séjour et d'une obligation de quitter le territoire français à mon encontre ; malgré l'ensemble des pièces que j'ai jointes à ma demande (contrat travail, les différentes appréciations de mes chefs d'établissement, précédents titres de séjours, visa d'entrée et de séjour régulier depuis 10 ans, etc.).

La préfecture avance les motifs suivants :

- Absence d'attaches car divorcé "à l'amiable" d'avec mon conjoint français avant une période de trois ans et sans enfants.*
- Précarité du statut de professeur contractuel.*
- Les missions que j'ai effectuées en qualité d'interprète pour la police aux frontières et la douane française sont ponctuelles et limitées dans le temps.*

La préfecture a, pour ainsi dire, fait table rase de mon statut de professeur (même contractuel), de mes 10 ans de présence régulière en France sous couvert de visa, de ma contribution à l'économie et à l'éducation française, de mon parcours et de mes efforts d'intégration dans la société française, des liens "familiaux" qui me soudent à ce pays : mon père a eu une carte de résident de 10ans en qualité d'ancien combattant de l'armée française, pendant plus de 15 ans, dans le régiment des commandos parachutistes.

J'ai eu l'honneur et la joie, en tant que prof, de servir la jeunesse française, depuis Mars 2002.

J'aimerais pouvoir continuer à servir ce pays que j'aime, en exerçant un métier qui me passionne tant : le métier de prof.

C'est pour toutes ces raisons que je sollicite le soutien de toutes et de tous, pour me sortir de cette situation précaire et angoissante dans laquelle, je m'enfonce, chaque jour un peu plus.

Abdoul D. , avec le soutien de la CGT Educ'action-Versailles (contact Marie Buisson 06 70 95 03 30)